

**RAPPORT ETABLI DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE du 14/12/2017 SUR LA
TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS.**

Introduction :

L'art. 7 de l'ordonnance précise que dans les six mois suivant la fin de l'année civile, le Président du CA ou le fonctionnaire dirigeant rédige un rapport reprenant :

- *un relevé détaillé des présences en réunion*
- *des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que tous les frais de représentation octroyés à ses mandataires publics*
- *une liste de tous les voyages auxquels chacun de ses mandataires publics a participé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions*
- *un inventaire de tous les marchés publics conclus en précisant pour chaque marché les bénéficiaires et les montants engagés.*

1) Relevé des présences

a) Bureau

P – Présent

R – Représenté

E – Excusé/Malade/Absent

DATES	K. ZAMOURI	C. MOUREAUX	M.G. GARCIA-FERNANDEZ	K.BOUFRAQUECH
10/01/2023	P	R	E	P
13/02/2023	P	R	P	E
13/03/2023	P	R	E	P
19/04/2023	P	R	P	E
26/05/2023	E	E	P	P
06/09/2023	P	E	P	P
27/11/2023	E	E	P	P

b) Conseil d'Administration

P – Présent

R - Procuration

E – Excusé/Malade/Absent

	CA 30/05/2023	CA 13/12/2023
K.ZAMOURI	P	P
C.MOUREAUX	E	R
G.GARCIA-FERNANDEZ	P	R
K.BOUFRAQUECH	P	R
R.MANDJOMBE	P	P
K.EL JAIDI	P	P
L.KALIMBIRIRO	P	P
S.RAISS	R	R
I.EL OUKILI	R	R
M.EL HAMOUTI	R	R
A.BENHSSAIN	E	E
A.EL KHANNOUSS	E	E
R.BEN SALAH	E	P
F.BREDA	E	P
L.MUTAMBAYI	E	E

2) Rémunérations et avantages de toute nature ainsi que tous les frais de représentation octroyés

NEANT

3) Liste de tous les voyages auxquels les administrateur.rices ont participé dans le cadre de l'exercice de leurs fonction.

NEANT

4) Inventaires des marchés

L'ASBL est intégrée dans les principaux MP de la Commune.

Elle a procédé à 2 marchés :

- 1) Remplacement de la Chaudière à Cornimont.
Attribution à la société WEERTS & Fils SPRL, Six Planes à 5555 Bièvre pour un montant de 15.680€ HTVA.
- 2) Abonnement Téléphonie Mobile – Contrat de 2 ans (1/1/2024 au 31/12/2025)
Attribution à Orange Belgium, Avenue du Bourget, 1140 Bruxelles, pour un montant de 11.509,68€ HTVA/an soit 23.019,36 HTVA pour 2 ans.

Le Directeur général,

Christophe Denoël